

En France, comme au niveau international, historiquement le terme de bioéthique est d'abord associé à la recherche biomédicale sur l'homme et aux nécessaires garanties et protections à prévoir dans ce cadre.

Plus récemment, la notion apparaît plus largement liée au développement de la médecine et de la biologie, et plus largement encore aux progrès des technologies médicales et des biotechnologies.

On peut donc admettre que la bioéthique, en premier lieu, interroge nos sociétés sur la relation entre les individus et la médecine.

La bioéthique tente de répondre aux tensions nées des progrès de la médecine et de la biologie qui mettent en jeu les fondements mêmes de toute vie en société : les enjeux sont sociétaux.